



30 octobre 2023

## Gestions des vaccins

Voici quelques rappels pour une saine gestion des vaccins et pour assurer la sécurité de ceux-ci afin d'éviter un bris de chaîne de froid.

Les normes et pratiques de gestion des vaccins doivent être appliquées en tout temps.

➤ <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001018/>

Voici quelques points spécifiques mentionnés dans le Guide des normes et pratiques de gestion des vaccins :

### Prise de température

- La prise de température doit se faire deux fois par jour, et ce, 7 jours sur 7.

➤ <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2021/21-278-07W.pdf>

Deux possibilités :

- Un thermomètre avec une sonde au glycol installée au milieu du frigo. Ce thermomètre doit être changé ou calibré à chaque année.
- Un frigo scientifique avec lequel la température (minimum, maximum et actuelle) peut être prise à même le frigo et qu'un « reset » peut être fait à chaque fois.

### Transport des vaccins

- Assurer le maintien de la chaîne de froid du vaccin dès sa sortie de l'unité d'entreposage jusqu'au moment de son administration.
- Fournir ou demander à la personne d'apporter un sac isolant avec fermeture ainsi qu'un accumulateur de froid (Ice packs ou gel packs) pour le transport.
- Éviter que les vaccins soient en contact direct avec les accumulateurs de froid et gèlent.
- Informer le client de récupérer son vaccin tout juste avant de se rendre à son rendez-vous. Éviter la mise en place du vaccin dans le réfrigérateur domestique du client.

### Bris de chaîne de froid

- Signaler à la DSPublique tout bris de la chaîne de froid survenu lors de l'entreposage ou de la manutention des vaccins, quelle que soit la durée de l'excursion. Un bris de chaîne de froid signifie une température en dehors de la **norme de 2 et 8 degrés**.
- Lors d'un bris de la chaîne de froid, vous devez conserver les vaccins en quarantaine selon les normes reconnues jusqu'à l'évaluation et la recommandation qui doit être faite par la DSPublique.

Voici le formulaire :

- [https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/d8/files/docs/SantePublique/DSPub-formulaire-evaluation\\_BCF.pdf](https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/d8/files/docs/SantePublique/DSPub-formulaire-evaluation_BCF.pdf)

Nous acheminer le formulaire par courriel : [immunisation.dspu.ciusss@ssss.gouv.qc.ca](mailto:immunisation.dspu.ciusss@ssss.gouv.qc.ca) ou par fax au 418-666-2591.

Merci de votre collaboration.

Direction des soins infirmiers et de la santé physique  
7150, boul. Cloutier  
Québec (Québec) G1H 5V5  
Téléphone : 418 628-0456, poste 11370